



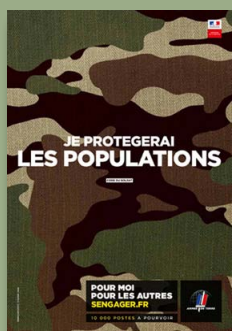
LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major de l'armée de Terre

(destinée aux associations)

N°23 Novembre 2013

*Liens utiles:
Accédez directement aux
sites internet de référence*



Recrutement de l'armée de Terre



Terre Info Magazine



Etat-major des armées



Inflexions
civils et militaires : pouvoir dire



Dailymotion



Retrouvez les vidéos de
l'armée de Terre sur internet.



Chers amis,
Le président de la République a arrêté, dans le Livre blanc 2013, la stratégie de Défense et de sécurité de la France. Ce nouveau cap, qui tient compte de la situation économique de notre pays et de la nécessité

publics, fixe aux armées un contrat opérationnel adapté à ses ambitions de puissance.

La loi de programmation militaire 2014-2019, qui devrait être adoptée avant la fin de l'année par le Parlement, traduira les orientations de la politique de Défense en termes d'effectifs, d'équipements et de moyens financiers. Ce projet de loi de programmation, auquel l'armée de Terre a été associée, a mobilisé toute mon énergie et celle de mon état-major durant plusieurs mois. Il me semble nous offrir le meilleur compromis pour assurer son contrat opérationnel, dans un contexte budgétaire tendu.

Il prévoit d'abord de poursuivre l'indispensable modernisation de nos matériels grâce au programme Scorpion. Le lancement de cette opération d'équipements en 2014 est impératif pour envisager à partir de 2018, les tous premiers VBMR puis les EBRC, les successeurs du VAB et de l'AMX 10RC. Grâce à l'effort financier consenti par la Nation, l'armée de Terre devrait conserver son niveau actuel d'activité. Je suis donc confiant sur le maintien de la qualité de notre entraînement à venir, et donc sur notre capacité opérationnelle future.

Vous connaissez le contrat qui nous a été confié par le nouveau livre blanc. Il porte à 66 000 hommes le volume de forces projetables, contre près de 72 000 aujourd'hui. Il nécessite donc de réduire de l'équivalent d'une brigade interarmes le format des forces terrestres. Dans les prochaines années, plusieurs régiments

disparaîtront donc progressivement de l'ordre de bataille de l'armée de Terre. J'ai tenu, vous le savez, à ce que ce sacrifice soit partagé par toutes les fonctions opérationnelles, dans le seul but de préserver la cohérence et l'éventail des capacités de l'armée de Terre. Toutes sont utiles, mais certaines ont déjà atteint un niveau minimum, au risque de disparaître totalement. Les restructurations doivent aussi générer des économies, notamment de stationnement et d'infrastructure. Enfin, la cohérence territoriale des brigades sera améliorée, renforçant ainsi leur cohésion. C'est sur la base de tous ces critères que j'ai proposé cet été, à nos autorités politiques, un plan de réorganisation, dont la première étape débutera au cours de l'année 2014. La première annonce fut la dissolution du 4^e régiment de dragons de Carpiagne, régiment équipé de chars Leclerc, qui prendra effet à l'été 2014. Le 1^{er} régiment étranger de cavalerie d'Orange, équipé d'AMX 10RC, sera, quant à lui, transféré à Carpiagne, courant 2014. Enfin, le 110^e régiment d'infanterie de Donaueschingen appartenant à la brigade franco-allemande sera également dissout en 2014. Vous le savez, c'est pour moi un véritable « crève-cœur » de voir disparaître ne serait-ce qu'un seul de nos beaux régiments. Chacun d'eux est chargé d'une riche histoire militaire, partagée par tous au sein du régiment et leur valeur a été éprouvée, parfois durement, sur les théâtres d'opérations extérieures. J'aurai donc une attention particulière pour que leur patrimoine historique ne sombre pas dans l'oubli et que leur souvenir soit entretenu dans nos rangs.

Je sais pouvoir m'appuyer sur le dévouement, le sens du devoir et sur la cohésion de l'armée de Terre et de la communauté qui l'entoure. Ces valeurs ne nous ont jamais fait défaut, même dans les moments les plus difficiles.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

Cérémonie de remise de diplôme aux nouveaux officiers de réserve spécialistes d'état-major

Le vendredi 23 août 2013 a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes aux nouveaux officiers de réserve spécialistes d'état-major (ORSEM). Présidée par le général de corps d'armée Jean-Philippe MARGUERON, elle clôtura ce stage de 22 jours dont l'objectif était de former des responsables civils de haut niveau à des responsabilités d'officiers supérieurs.

Il s'agit du troisième niveau de formation de cursus des officiers de réserves. La réussite au stage est sanctionnée par l'attribution du diplôme d'officier de réserve spécialiste d'état-major par le général commandant le collège

de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre (CESAT).



In Memoriam



Le maréchal des logis Marc MARTIN-VALLET a été tué le mardi 30 juillet 2013 dans l'accomplissement de sa mission au service de la France. Victime d'un accident mortel, à bord de son véhicule de transport logistique (VTL) au Nord-Est de Douentza au Mali, il aura servi la France durant près de sept ans. Il s'agit du 7^e militaire français mort pour la France au Mali.



[sur le site internet de l'armée de Terre](#)



Décès de l'adjudant Blandine Perroud.

Monitrice-chef à l'école des troupes aéroportées (ETAP) de Pau, l'adjudant Blandine Perroud est décédée en service aérien commandé le jeudi 3 octobre 2013. Elle participait à GAP, avec l'équipe de France militaire, à un entraînement dans le cadre de sa préparation aux championnats du monde militaire.

Âgée de 36 ans, elle était championne du monde de skysurf, vice-championne d'Europe en précision d'atterrissage et en voltige. Elle avait été choisie pour sauter au-dessus de la place de la Concorde à Paris pour les cérémonies du 14 juillet 2013.

Point de situation sur l'opération SERVAL



Le vendredi 4 octobre 2013 à Gao, a eu lieu le transfert d'autorité de la brigade Serval. La 6^e Brigade légère blindée est relevée par la 9^e Brigade d'infanterie de marine. La relève du GTIA (groupement tactique interarmes) Désert s'est accompagnée d'une réarticulation de la force Serval. Les postes de commandement opératif et tactique

de la force ont notamment été fusionnés en un poste de commandement unique. Ainsi, la force SERVAL se compose aujourd'hui :

- d'un poste de commandement regroupé à BAMAKO ;
- de deux compagnies d'infanterie sur véhicules de l'avant blindés (VAB) ;
- d'une compagnie d'infanterie sur véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) ;
- d'un escadron d'aide à l'engagement (EAE) ;
- d'une composante génie : une compagnie de combat du génie, un détachement de fouille opérationnelle spécialisée (FOS), une équipe neutralisation d'engins explosifs ;
- d'une unité de commandement et logistique ;
- d'un groupement aéromobile avec 16 hélicoptères.

L'armée de Terre déploie plus de 2 000 hommes sur le sol malien qui poursuivent une mission de sécurisation visant à affaiblir durablement les groupes terroristes,



tout en appuyant le transfert de la zone aux contingents relevant de la Mission des Nations Unies de Stabilisation au Mali. Ainsi, afin de soutenir les forces africaines, l'opération SERVAL déploie sept détachements de liaison et d'assistance (DLA) au profit des bataillons de la MINUSMA et deux détachements d'assistance opérationnelle (DAO) au profit des bataillons maliens au sein d'EUTM-Mali (European training mission – Mission européenne d'entraînement).

La fourragère aux couleurs du ruban de la croix de la valeur militaire : déjà 14 régiments récompensés !



Depuis sa création le 28 novembre 2011, la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de la valeur militaire a été attribuée à quatorze unités de l'armée de Terre. Elle est destinée à récompenser les formations citées au moins deux fois à l'ordre de l'armée sur le même théâtre d'opération. Cette marque honorifique, venant rappeler les actions d'éclat de nos régiments, est portée, à titre collectif, par l'ensemble des militaires affectés au sein des unités décorées.

À ce jour, quatorze régiments ont reçu cette fourragère.

Unités

Théâtres

17^e régiment du génie parachutiste
1^{er} régiment d'infanterie
5^e régiment d'hélicoptères de combat
27^e bataillon de chasseurs alpins
126^e régiment d'infanterie
1^{er} régiment de hussards parachutistes
1^{er} régiment de chasseurs parachutistes
13^e bataillon de chasseurs alpins
21^e régiment d'infanterie de marine
8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine
2^e régiment étranger de génie
1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine
13^e régiment de dragons parachutistes
2^e régiment étranger de parachutistes

Liban (1980 – 1983)
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan
Afghanistan



Le détachement français en Afghanistan

Alors que ses effectifs avaient atteint près de 4000 hommes en 2011, le contingent français en Afghanistan compte aujourd'hui environ 500 militaires français (dont 300 militaires de l'armée de Terre) chargés de poursuivre l'engagement de la France jusqu'à la fin de la mission de l'ISAF (force internationale d'assistance et de sécurité sous commandement de l'OTAN) en 2014, notamment à travers :

- **le commandement de l'aéroport de KAIA.**

Depuis 2011, l'Etat Afghan a délégué la responsabilité de l'aéroport international de Kaboul à l'OTAN. Les militaires présents dont une vingtaine de l'armée de Terre assurent le contrôle aérien, la sécurité incendie, le management de la sécurité, les aides à la navigation et le service météorologique ;

- **le fonctionnement de l'hôpital médico-chirurgical militaire de KAIA** confié à la France depuis 2009. 90 français y travaillent dont une trentaine de Terriens ;

- **les missions de formation**

(EPIDOTE) au profit de l'armée nationale afghane (ANA) regroupant plus de 60 militaires de l'armée de Terre. Dès 2002, le France a participé à la formation des forces de sécurité du pays. Les militaires d'Épidote remplissaient alors des fonctions d'instructeurs. Aujourd'hui, ces spécialistes conseillent les Afghans dans les cours de langue, l'instruction et le sport au sein de la National Military Academy of Afghanistan (formation initiale des officiers) et délivrent des cours au Command and Staff College (l'équivalent du centre français des hautes études militaires).

Environ 500 militaires dans Kaboul et sa banlieue



- **la participation aux fonctions d'état-major** au cœur de la zone verte où sont retranchés les insurgés.
- **le commandement du laboratoire européen de lutte contre les engins explosifs improvisés (IED)** composé de 15 experts de 5 pays différents, parmi lesquels 3 spécialistes de l'armée de Terre. Ces experts chimistes, médico-légaux ou encore en électronique ont permis d'identifier des fabricants et des poseurs d'IED dont 96% ont été traduits devant la justice afghane. Ce laboratoire est financé par l'Agence Européenne de la Défense.

Début juillet, il ne restait plus, qu'environ 10% du fret (dont 5 VAB toujours présents sur le théâtre) soit 290 UAT (unité à transporter-référence comptable). Depuis le début du désengagement fin 2012, 2900 UAT ont quitté le territoire dans un contexte difficile, sans accès simple à un port et dans un environnement sécuritaire complexe. Des Antonov (avions de transport très gros porteurs fournis par l'OTAN) ont tout d'abord été utilisés en liaison directe avec la France. La force a ensuite progressive-

ment mis en œuvre un transfert multimodal (ferroviaire, avion puis bateau) par un des ports du Golfe avant de privilégier, notamment dans un souci d'économie, la liaison routière jusqu'au Pakistan ou par le nord.

Fin 2014, Le transfert de la sécurité du pays aux autorités afghanes s'achèvera. La coopération avec la France se poursuivra grâce au traité d'amitié signé le 27 janvier 2012 (soutien à la formation dans les écoles militaires afghanes, etc.).

11^e Université d'été de la Défense à Pau

2013 Année stratégique

Chaque année depuis 11 ans, l'Université d'été de la Défense marque le temps fort de la rentrée pour les parlementaires des commissions de défense. Cette édition, organisée par la compagnie européenne d'intelligence stratégique et l'armée de Terre sur les sites militaires de Pau, s'est tenue les 9 et 10 septembre dans un contexte riche d'actualités entre les auditions de la loi de programmation militaire et l'opération SERVAL. Ces deux jours ont été l'occasion pour eux mais aussi pour des journalistes, industriels et six CEMAT étrangers, de découvrir les capacités des forces armées et tout particulièrement celles de l'armée de Terre au travers de démonstrations dynamiques et statiques.

La présentation du programme SCORPION, système de combat global interarmes, au cœur de la modernisation des équipements de l'armée de Terre, a marqué les démonstrations. Pour la première fois, l'hélicoptère Tigre HAD (appui destruction) a fait étalage de ses capacités lors d'un vol et d'une présentation

statique. D'autres matériels phares comme le véhicule blindé du combat de l'infanterie (VBCI) ou le camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR) étaient également déployés.

Les 400 universitaires présents ont aussi eu l'opportunité d'aller à la rencontre des soldats et d'échanger avec eux sur leur métier et leurs équipements.

Les ateliers et forums ont ensuite permis aux universitaires de débattre des sujets majeurs de la défense avec en particulier une large tribune ouverte sur la Loi de programmation militaire et ses impacts.



Le projet de loi de programmation militaire (LPM) 2013-2019

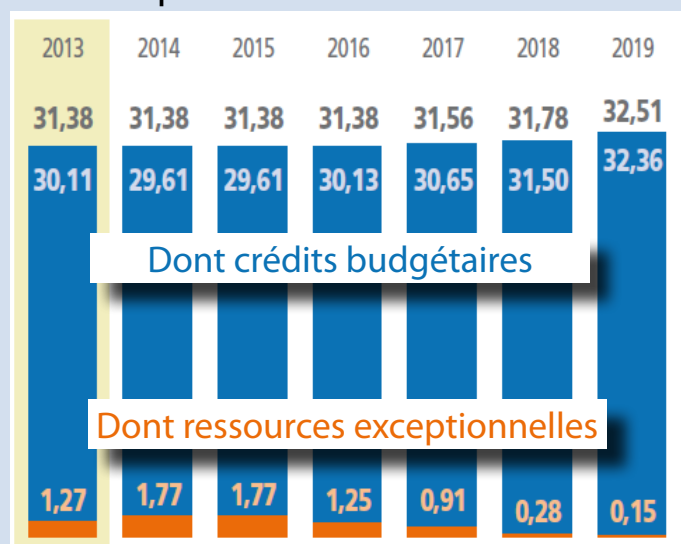
LES FORCES TERRESTRES DE DEMAIN

La loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, émanant du Livre blanc 2013, traduira concrètement, sur le moyen terme, en moyens financiers, humains et matériels, les orientations stratégiques qui ont été prises, notamment pour l'armée de Terre.

UN NIVEAU DE RESSOURCES SANCTUARISÉ de 2014 à 2019

190 milliards d'€ courants

- Dont 6,1 milliards d'€ de recettes exceptionnelles (REX) incluant une clause de sauve-garde : d'autres REX pourront être mobilisées si le produit ou le séquençement des REX prévues est insuffisant.



Maintien des ressources de la mission Défense de 2014 à 2016 avec une augmentation possible en fin de LPM

- Inclusion d'une clause de rendez-vous (ou de revoyure) :** point de situation sur la trajectoire (équipements, effectifs, etc.) avec un réajustement budgétaire possible

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

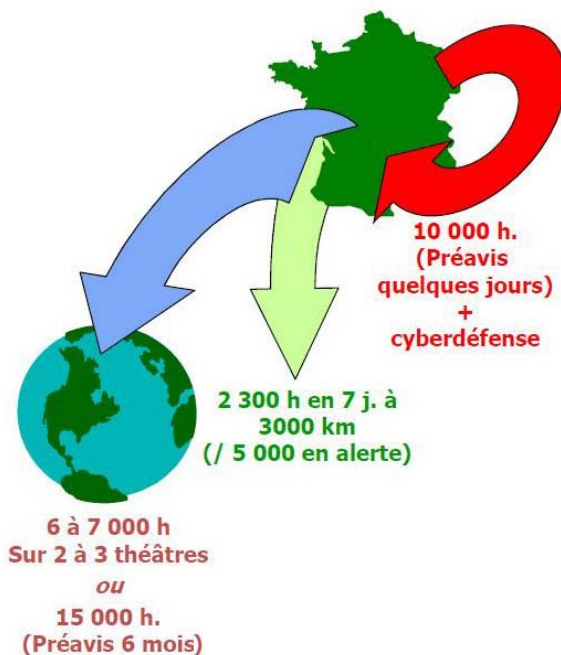
Décret n° 2013-816 du 12 septembre 2013 relatif aux attributions du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées

« Le ministre de la défense (...) est responsable de la préparation et, (...) de l'emploi des forces. » Art. R.* 1142-1.

« Le chef d'état-major des armées assiste le ministre dans ses attributions relatives à l'emploi des forces. Il est responsable de l'emploi opérationnel des forces.

Sous l'autorité du Président de la République et du Gouvernement, (...), le chef d'état-major des armées assure le commandement des opérations militaires » Art. R.* 3121-1.

Un nouveau contrat opérationnel défini dans le livre blanc 2013



En résumé, la LPM permettra d'adapter la capacité opérationnelle terrestre correspondant au nouveau contrat opérationnel, si :

- en termes d'effectifs, la très forte réduction, sa répartition entre tous les acteurs du ministère, le dépyramidage contraint ne déstructurent pas la cohérence d'armée ;
- en termes d'entraînement, les objectifs d'activités sont atteints et que le budget dédié à l'infrastructure (stands de tir et camps d'entraînement) est réalisé ;
- en termes d'équipements, le calendrier des livraisons des matériels est respecté.

PROCESSUS DE PROMULGATION DE LA LPM

- Présentation au conseil de Défense le 31 juillet et validation du Président de la République
- Présentation au conseil des ministres le 2 août
- Débat à l'Assemblée Nationale et Sénat. Auditions du CEMAT les 18 septembre, 16 octobre, 23 octobre
- Vote de la loi au parlement en fin d'année 2013

CAPACITÉS MILITAIRES ET INDUSTRIELLES CONTRAINTES

DES EFFECTIFS AJUSTÉS :

66 000 hommes projetables

- Pour le ministère de la défense, une déflation de 33 675 postes (23500 postes dont 7500 civils au titre du LBDSN 2013 et 10175 au titre de la réforme précédente) dont 5800 officiers pour un retour à un taux d'encadrement à 16% (pour information, ce dernier est inférieur à 12% au sein l'armée de Terre et de seulement 8% dans les forces terrestres)
- Pour l'armée de Terre, une prévision de déflations de plus de 9000 postes sur les 102084 postes (militaires et civils) de 2013. A noter qu'une déflation portera également sur le soutien et l'environnement interarmées où servent de nombreux terriens.

Conséquence : disparition de l'équivalent d'une brigade interarmes

« J'espère ne pas avoir à dissoudre plus de quatre voire cinq régiments »

Le CEMAT lors de son audition au Sénat le 18 sept.

UN ÉQUIPEMENT MODERNISÉ ET UNE QUALITÉ D'ENTRAÎNEMENT MAINTENUE

- Adaptation du niveau d'activités : 90 jours de préparation opérationnelle annuelle par personne, 180 heures de vol annuelles par pilote d'hélicoptère.
- Lancement du programme SCORPION prévu pour 2014
- Arrivée de matériels nouvelle génération étalée dans le temps (Tigre, NH90, camions logistiques,...)

Défense Mobilité : interlocuteur privilégié pour des recrutements sur mesure d'anciens militaires



PME. Le 3 juillet dernier encore, deux nouvelles entreprises du secteur privé : le groupe Casino et Seris Group (expert en



Depuis 2009, l'accompagnement du personnel militaire et civil de la défense ainsi que de leur conjoint est confiée à l'agence de reconversion de la défense (ARD), dénommée Défense Mobilité. Son objectif est d'organiser le retour à la vie civile de milliers d'hommes et de femmes, formés à plus de 400 métiers, qui quittent l'institution chaque année. Il s'agit de répondre à la fois à l'impératif de jeunesse des armées, constituées principalement

de contractuels et de faciliter la réorganisation du ministère de la défense, qui va connaître une réduction d'effectifs d'environ 34 000 postes entre 2014 et 2019.

Concrètement, en 2012, plus de 16 000 candidats ont bénéficié des services de Défense Mobilité et 75% d'entre eux ont retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant leur départ. Un quart des candidats a pu suivre une des nombreuses formations professionnelles proposées. L'ARD dispose également de son propre centre de formation, le Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) implanté à Fontenay-le-Comte (Vendée), où est hébergée une antenne de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). De plus, ses sept pôles régionaux et ses 51 antennes implantées sur tout le territoire, au plus près des implantations militaires, offrent à de futurs recruteurs un accès direct aux viviers des candidats formés, motivés et opérationnels.

L'agence de reconversion de la défense travaille ainsi au quotidien en partenariat avec plus de 50 grandes entreprises, une douzaine de fédérations professionnelles et des milliers de

sécurité) sont venues élargir la palette des ces partenaires par la signature de deux nouvelles conventions avec le ministère. Il s'agit de contrats salariés, pour tous types de profils, opérateurs, techniciens, cadres...

L'enjeu lié à la reconversion est d'autant plus important aujourd'hui au regard des objectifs de réduction des effectifs de la nouvelle loi de programmation militaire. Défense Mobilité intensifie ses actions avec un effort sur la catégorie des officiers, particulièrement touchée.

Concernant l'armée de Terre, en 2012, les départs ont représenté plus de 6000 militaires dont 300 officiers. Riches d'une diversité de profils dans plusieurs centaines de métiers, ses personnels sont appréciés pour leur technicité, leur polyvalence et leur savoir-être. Ils constituent ainsi un formidable vivier de recrutements pour les entreprises, les trois versants de la fonction publique et le secteur associatif.



Si vous êtes intéressés par le recrutement d'un militaire, vous pouvez contacter Défense mobilité :

- contacter le directeur de l'ARD, le général de brigade Arnaud Martin : 01 41 93 36 01
- consulter Internet de Défense Mobilité : www.defense-mobilite.fr et ses pages dédiées sur les réseaux sociaux Linked'In, Viadéo et Facebook ;
- appeler le numéro vert de Défense Mobilité : 0800 64 50 85

Stage sports de mer et blessures



Début septembre 2013, quatorze soldats de l'armée de Terre blessés en opérations extérieures, ont participé à un stage de réadaptation physique à Biarritz. Une semaine intense mêlant trois activités en milieu aqua-

tique : pirogue hawaïenne, sauvetage en mer et handisurf pour surmonter les obstacles de la blessure. Le coup d'envoi a été donné le dimanche 8 septembre 2013, en présence du chef d'état-major de l'armée de Terre. Le stage Sport Mer et Blessures fait partie du cursus d'accompagnement des blessés en opération et est organisé par le médecin en chef Eric Lapeyre, de l'hôpital de Percy, avec le concours de la CABAT (cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre) et le soutien financier de l'association Terre Fraternité.

« L'autorité en question Obéir-désobéir », Inflexions n°24, parution en octobre 2013



A-t-on encore besoin d'autorité ? Obéir, une question de culture ? Commander, une question de testostérone ? Quelques exemples d'interrogations soulevées dans le dernier numéro.

En vente à La Documentation française

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
ou sur le site internet
<http://www.inflexions.fr>

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
Directeur de la publication : *Colonel Daniel MENAQUINE*
Conception : *M. Kévin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES*

Cabinet du CEMAT
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr